

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 janvier 2018

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES - (N° 490)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° CL259

présenté par
Mme Forteza, rapporteure

ARTICLE 13

Après le mot :

« application »,

rédigier ainsi la fin de la seconde phrase de l'alinéa 19 :

« de la section 2 du présent chapitre. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.